

Charte d'utilisation du support pour banderoles

La Ville de Sassenage dispose de 2 emplacements dédiés à l'affichage de banderoles :

1. Au rond-point Jean Prévost (au niveau du restaurant la coccinelle en arrivant de Noyarey)
2. A la sortie du pont des Martyrs

Ces supports permettent d'afficher 6 banderoles en simultané (3 par emplacement).

Les banderoles doivent respecter les caractéristiques suivantes :

- Largeur 80 cm
- Longueur 3 m
- Matériaux : PVC
- Attache : œillets

La Ville est prioritaire pour l'utilisation du support qui pourra être utilisé gracieusement par les associations.

Pour l'utiliser, les associations devront adresser leur demande **1 mois avant l'évènement** au Centre associatif Saint-Exupéry :

4 bis square de la Libération, 38360 Sassenage

04 76 26 50 99 - centre-saintexupery@sassenage.fr

Par mesure de sécurité, la banderole sera posée par les services techniques communaux au maximum 7 jours avant l'évènement.

Si la commune n'est pas en possession de la banderole associative, l'association devra l'amener au Centre associatif Saint-Exupéry **15 jours avant l'évènement**.

En cas de demande simultanée de 2 associations, et en cas de manque d'emplacement, la première association qui aura fait sa demande d'utilisation sera prioritaire.

Fabrication des banderoles :

La Ville de Sassenage travaille avec un prestataire pour la réalisation des banderoles. Les délais de fabrication et d'actualisation de banderoles existantes sont de 15 jours.

Si une association souhaite s'équiper de banderoles ou actualiser des banderoles existantes, ces 15 jours de délais devront être ajoutés aux délais précédents.

La création graphique en elle-même dépend des associations.

Les associations peuvent solliciter le prestataire de la Ville si elles le souhaitent

Contact : Entreprise DropStyle : Carla : carla@dropstyle.fr

Elles peuvent également passer par un autre prestataire.

Graphiquement

Le logo de la Ville devra toujours figurer sur le support, en bas à droite, en plus de celui de l'association.

En dehors de cet élément, l'association est libre sur l'aspect graphique de sa banderole.